



La Chambre d'Agriculture de l'INDRE recrute un

CONSEILLER D'ENTREPRISE

Contrat à durée indéterminée

LE POSTE

Sous l'autorité du Chef de Service Entreprises de la Chambre d'agriculture, au sein d'une équipe spécialisée, le Conseiller aura pour mission de :

- Contribuer au renouvellement des générations en agriculture en participant activement à la transmission des exploitations agricoles par l'animation du point accueil transmission (PAT) et du répertoire départ installation (RDI)
- accompagner, conseiller et former des agriculteurs.
- contribuer au développement des connaissances et compétences des actifs agricoles (exploitants et salariés) en leur proposant des formations de qualité, répondant à leurs besoins.

LES MISSIONS

- Il **co-animera le point accueil transmission** (PAT) en réalisant des actions de sensibilisation et de communication sur la transmission des exploitations agricoles.
- Il **co-animera le répertoire départ Installation** (RDI) en recherchant des exploitations à céder, en rédigeant les offres de session, en mettant en relations candidats à la reprise et cédants, en accompagnant les cédants aux différentes étapes de la transmission.
- Il **réalisera des entretiens de cessation d'activité** dans le cadre d'actions de filières afin de permettre au futurs cédants d'anticiper l'arrêt d'activité et de proposer à la cession une exploitation viable et vivable.
- Il contribuera à l'émergence, à la conception de **projets de formation** à destination des agriculteurs
- Il accompagnera, conseillera et formera des agriculteurs.

LES CONDITIONS D'EMPLOI

Lieu d'exercice : siège administratif Châteauroux

Date de prise de poste : dès que possible

Durée du contrat : CDI

Période d'essai de 3 mois éventuellement renouvelable

Rémunération : Indice de base **320 Points** + prise en compte expérience professionnelle (valeur du point Chambre d'Agriculture : 6,234 € brut au 01/01/2017).

Permis de conduire et véhicule personnel (remboursement des frais selon le barème Chambre d'Agriculture en cas d'impossibilité d'utiliser un véhicule de service)

LE PROFIL

Il dispose d'une formation Bac+5 – Ecole d'ingénieur agronome ou équivalent et d'une expérience réussie dans l'animation territoriale et ou l'accompagnement à la transmission d'entreprise.

Il a une bonne connaissance du monde agricole.

Il a des compétences en matière de droit rural.

Il a de fortes compétences en matière d'animation de communication et de démarches commerciales, il aime le travail en équipe et a des capacités d'écoute.

Il est rigoureux et réactif et sait prendre des initiatives.

Il maîtrise les techniques écrites et orales de communication, a des capacités de rédaction et maîtrise les outils informatiques.

LES COMPÉTENCES

LES CONTACTS

Dossier de candidature (lettre de motivation **manuscrite** et curriculum vitae) à adresser **avant le 16 mai 2017** à l'attention de :

Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture de l'Indre
Maison de l'Agriculture 36022 CHÂTEAUX CÉDEX

Pour tout renseignement complémentaire : Christophe PERIGORD
Tél : 02.54.61.61.04